

**Conseil d'école n°3 École maternelle et élémentaire
de Randan**

Jeudi 27 juin 2024 17h30, Salle d'accueil

NOM Prénom	Fonction
AUDIN Angélique	Enseignante Directrice
GOURBEYRE Sandrine DEROSSIS Aline LAFARGE Hélène NOUVEAU Aurélie MALLERET Caroline CHEVILLOT Barbara DUCHÉ Ophélie MERLE Laure	Enseignantes
THEVENET Guy	DDEN
FARGEVIEILLE Emmanuelle	1 ^{ère} adjointe
AGUILLON Johanna BAILLY Aurore BASMAISON Audrey BOMBAERT Olivier JANIAUD Céline JARRIGE Manon LOPES Aurore SEGUIN Céline TAMBORRINI Adeline	Représentants de parents d'élèves

Conseil d'école n°3 École maternelle et élémentaire de Randan

Jeudi 27 juin 2024 17h30, Salle d'accueil

La directrice : Mme AUDIN

L'équipe enseignante : Mme AUDIN (PS/MS/GS), Mme GOURBEYRE (PS/MS/GS), Mme DEROSSIS (MS/GS) (CP/CE1), Mme LAFARGE (CP/CE1), Mme NOUVEAU (CP/CE1), Mme MALLERET (CM2)
Mesdames CHEVILLOT, DUCHE et MERLE

Les représentants de la mairie : Mme FARGEVIEILLE (Adjointe Maire)

Les représentants de parents d'élèves : Mme AGUILLON, Mme BAILLY, Mme BASMAISON, M BOMBAERT, Mme JANIAUD, Mme JARRIGE, Mme LOPES, Mme SEGUIN, Mme TAMBORRINI,

Les DDEN : M THEVENET

Excusés :

Mme COUTURAT, Maire de Randan

Mme BOURDET, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription Clermont Terres Noires

Mme LEBLOND, M MOULIN, DDEN

Mme TIXIER, ALSH

Les membres du RASED

Mme TIXIER, ALSH

Mmes BLADIOL MEVEL, CHARLAT, DI GENNARO, FRAGNE, SEGUIN enseignantes

Mme BORDAS, Mme DEVIVIER, M DIOT, Mme LAFOREST, Mme LEMIRE, Mme SERVIER, M SEPULVEDA,
Représentants de parents d'élèves

Tous les membres du conseil ont reçu le PV du 21ème conseil d'école, il est approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Les représentants de parents d'élèves de cette année scolaire le seront jusqu'aux prochaines élections courant octobre 2024.

Mmes Bailly et Basmaison présentes ce jour souhaitent poursuivre leur rôle de représentantes de parents d'élèves pour l'année scolaire 2024-2025 côté maternelle.

Mme Laforest m'a fait part ce jour via Klassly, de sa volonté de poursuivre son rôle de représentante de parents d'élèves côté maternelle.

Côté élémentaire se sont Mesdames Basmaison, Jarrige, Janiaud, Tamborrini, Seguin, Messieurs Bombaert et Diot qui souhaitent s'investir à nouveau dans leur rôle de représentants de parents d'élèves.

Le conseil d'école vote à l'unanimité le vote électronique s'il devenait possible à la rentrée 2024.



Sinon le conseil vote à l'unanimité le vote par correspondance.

Ordre du jour :

1. Equipe enseignante et Effectifs :
 - ↳ *Actuels*
 - ↳ *Prévisions*
2. Projets
3. Partenariat Municipalité (inscriptions, budgets, travaux)
4. Partenariat avec les parents et Loisirs et Culture
5. Coopérative Scolaire
6. Questions diverses

VIE DE L'ÉCOLE

Les effectifs

Toutes les informations concernant les effectifs sont données avec prudence, des inscriptions et radiations pouvant survenir jusqu'au dernier moment avant la rentrée et modifier les prévisions.

A ce jour, pour la rentrée 2024 à l'école maternelle :

*20 PS sont inscrits à ce jour

Une prévision à 21 élèves le 20 décembre 2023.

1 enfant né en 2020 est attendu à la rentrée et donc à ajouter aux 20 PS. Les familles ont reçu des courriers, Mme Audin a procédé à des échanges en direct avec la famille, avant que le secrétariat de mairie ouvre aux inscriptions. Mme Audin en a également informé Mme Maisonneuve, directrice de l'école itinérante, mais qui n'a à ce jour pas de retour car cette famille est partie en mission.

*21 MS

*23 GS

L'école maternelle de Randan devrait compter 65 élèves inscrits en septembre mais qui ne seront probablement pas tous présents.

Après conseil des maîtres avec l'équipe actuelle la répartition sera la suivante :
3 classes à triple niveaux.

Les listes seront également affichées au panneau d'affichage.

Les élèves de PS qui ont visité l'école ont été invités à venir passer un moment d'adaptation en immersion.

Un décloisonnement sera proposé tous les après-midis en classe jaune afin que les élèves de MS puissent bénéficier d'apprentissages identiques au même moment en phonologie, connaissance des lettres dans les différentes graphies, résolution problèmes, formes géométriques. Ce décloisonnement permettra également aux enseignantes de GS de pouvoir effectuer un travail plus personnalisé en petits groupes ou co-intervenir.

Un décloisonnement total est envisagé au retour de la sieste des PS. Les PS resteraient en classe bleue de 15h à 16h30, pour travailler le langage, le lexique, la compréhension, la motricité fine ainsi que la motricité.

Les MS resteraient en classe jaune pour travailler également sur un projet autour du langage, ainsi que sur un temps de motricité.

Les GS seraient accueillis en classe verte pour travailler également sur un projet autour du langage et en motricité.

L'équipe pédagogique

L'équipe enseignante maternelle 2024-2025 sera la suivante :

Mme Seguin, sera dans la classe jaune à 75%, elle sera complétée les lundis par Mme Gourbeyre comme cette année.

SG

Mme Audin, enseignante dans la classe bleue, et directrice déchargée 1 fois par mois en moyenne.

Mme Fragne, enseignante dans la classe verte.

Un élève en situation de handicap sera présent dans la classe bleue. Une demande d'accompagnement par une AESH a été demandée dont nous connaissons l'identité à la rentrée.

Services Civiques : Une candidate m'a fait parvenir une candidature spontanée pour l'école maternelle. Un entretien est prévu le 28/06.

L'école élémentaire a également fait parvenir aux services de l'inspection le besoin d'un volontaire au service civique pour l'année scolaire 2024-2025.

ATSEM : Elodie Casile en classe jaune, Emilie Sève en classe bleue, Nathalie Roudier en classe verte.

L'équipe enseignante élémentaire 2024-2025 sera la suivante :

Mme Lafarge, enseignante en classe 1, cp-ce1, à 75%, complétée par Mme Gourbeyre les vendredis.

Mme Duché, enseignante en classe 2, cm1-cm2.

Mme Merle, enseignante en classe 3, cp-ce1 ; directrice de l'école élémentaire, complétée par Mme Gourbeyre les jeudis.

Mme Chevillot, enseignante en classe 4, ce2-cm1.

Mme Malleret, enseignante en classe 5, ce2-cm2.

A ce jour, pour la rentrée 2024 les effectifs seront les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	21	23	21	21	21	20	29
65				112			

Projet d'école :

La rédaction du nouveau projet d'école est en cours, des groupes de travail en fonction des cycles se sont réunis à plusieurs reprises. Il sera finalisé avec la nouvelle équipe enseignante.

Sorties et actions :

- La présence de notre bénévole Claudine Moulin en BCD, prenant en charge de petits groupes d'élèves de maternelle pour leur raconter des histoires sur les thématiques abordées en classe, aider aux prêts, rangement, décoration de la bibliothèque. Elle recevait les élèves par petits groupes une semaine sur 2.
- Jeudi 21 mars : La grande lessive. Le thème de cette année est « Faire des bulles ». 7 classes sur 8 ont participé à cette manifestation (œuvres individuelles ou collectives). Les parents été invités jusqu'à 19h à venir déambuler au lavoir du Domaine Royal.

- Mardi 2 avril : Portes ouvertes de l'école dans le but de faire découvrir aux familles les productions artistiques des enfants : annulation en raison du renforcement du plan Vigipirate.

- Projets :

<u>Classe bleue</u>	Classe du dehors tous les 15j 21/03 Grande Lessive 05/04 Course d'orientation dans le cadre du Réseau Maringues La bibliothèque municipale Ateliers cuisine 24/06 Sortie ferme Chut ! les CM2 nous lisent des histoires (les vendredis) Liaison GS/CP Accueil des futurs PS : temps d'adaptation 05/07 Bal de promo
<u>Classe verte</u>	21/03 Grande Lessive 28/03 défis scientifiques dans le cadre du réseau Maringues Thématique de la ferme 25/05 Sortie ferme Fabrication de pain en classe 20/06 sortie à la boulangerie Tupone Liaison GS/CP Accueil des futurs PS : temps d'adaptation 04/07 Sortie au Domaine Royal 05/07 Bal de promo
<u>Classe jaune</u>	Décloisonnement MS 21/03 Grande Lessive 05/04 Course d'orientation dans le cadre du Réseau Maringues 30/05 Sortie ferme Accueil des futurs PS : temps d'adaptation 04/07 Sortie au Domaine Royal
<u>Classe 1</u>	Décloisonnement 21/03 Grande Lessive Liaison GS/CP Le Prix des Incorruptibles Sortie au Château de Murol Les Vivaces Lire et faire lire Bibliothèque municipale Visite à la maison de retraite
<u>Classe 2 et 4</u>	Bibliothèque municipale Prix des Incorruptibles 21/03 Grande Lessive 13/06 Les Vivaces 17/06 Sortie « forêt des Arboris » 18 et 24/06 Prévention routière 21/06 Visite à la maison de retraite
<u>Classe 3</u>	Décloisonnement Le Prix des Incorruptibles Sortie au Château de Murol

	Les Vivaces Lire et faire lire
<u>Classe 5</u>	Bibliothèque municipale 14/03 Projet Vivaces et exposition 21/03 Grande Lessive 04 et 11/04 Savoir Rouler avec le club de Vichy Triathlon + sortie en forêt 08/05 Commémoration de la 2 nd e guerre mondiale 16/05 Sortie à Vichy (course d'orientation et balade autour du plan d'eau. Rencontre avec les correspondants annulée) 06/06 Sortie à Vichy (course d'orientation, ateliers triathlon : vélos connectés, police municipale, jeux olympiques, quizz, bike and run) 31/05, 13/06, 18/06 Apprendre à porter secours avec l'infirmière scolaire 11/06 Prévention routière 20/06 Sortie au Parc Ecureuil 28/06 Liaison CM2 / 6 ^e 02/07 Journée au Château de Jussat 05/07 Bal de promo
	06/04 Photos de classe (groupes classes) + prises de vue fratrles pour les fratrles absentes lors de la 1 ^{ère} session .
	25/05 Fête de l'école sur le thème des JO : danses, chant, théâtre
	Tabliers Initiatives pour aider au financement de projets pour l'année scolaire à venir. Ils devraient arriver le 05/07 à l'école maternelle. Projet gagnant à Peschadoires à solliciter pour l'année prochaine.

LA PRISE EN CHARGE DE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE :

- Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignantes et mises en œuvre sous leur responsabilité.
- Les A.P.C se déroulent dans les salles de classe. Les enfants qui ne mangent pas habituellement à la cantine pourront y être inscrits les jours où ils iront en APC.
- Ils ne sont pas forcément pris en charge par leur propre enseignante mais par une enseignante de l'équipe.
- Cette aide est proposée aux familles, elle n'est pas obligatoire.
En P5, côté maternelle l'APC a été proposée à tous les élèves de GS afin de les préparer au mieux au CP.
- **RASED** : compréhension avec Lydia BARDEAU (enseignante RASED) pour les élèves de GS qui en avaient besoin suite à la passation en amont d'évaluations individuelles. Entraînement 1 fois par semaine jusqu'à la fin de l'année.
A partir de la P4 les élèves de MS ont été évalués Individuellement en compréhension (Outil utilisé La Cigale). En fonction des résultats obtenus des groupes ont été constitués par niveaux et les élèves concernés bénéficieront d'un entraînement 1 fois par semaine.

Sur demande de l'enseignante et autorisation parentale certains élèves ont des temps de prise en charge individuels avec Florence ASSELIN, maître G (aide à dominante rééducative qui a pour but d'encourager l'enfant dans la communication, la confiance, l'estime de soi, le goût de l'apprentissage et l'aider à prendre conscience de ses forces).

- **École itinérante** : pas d'intervention mise en place avec les élèves de l'école maternelle. En revanche un travail sur le terrain auprès des familles est réalisé en partenariat avec Sandrine Maisonneuve, directrice de l'école itinérante.
Côté élémentaire : interventions auprès de petits groupes d'élèves (6 groupes) les lundis et vendredis en période 4 – 5.
- **Pacte** : Le mardi assuré par mesdames Derossis et Lafarge en petits groupes des jeux traditionnels sont proposés pour travailler des compétences de numération et de lecture. Dans un premier temps ces moments avaient été proposés aux élèves de cp et ce1 désignés par leurs enseignantes, mais en raison de l'évolution de la présence des élèves, certains élèves de CE2 et Cm1 se sont vus proposer ces temps de renforcement.

Sécurité :

Un exercice évacuation devait être réalisé sur la pause déjeuner, a-t-il été réalisé ?

Il n'a pas été réalisé sur l'année 2023/2024. Il sera effectué sur la prochaine année scolaire 2024/2025.

Coopérative Scolaire :

FONCTIONNEMENT ET ÉTAT FINANCIER DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

École maternelle	École élémentaire
+3376.85 au dernier relevé de comptes reçu le 31.05.2024	+3930.38 au dernier relevé de comptes reçu le 31.05.2024
factures en cours : sacem -55.29 facture photographe -68.90 initiatives -775.80 fonctionnement classe -20.42	factures en cours : facture photographe -201.70 fonctionnement classe -58.74 initiatives -13 facturation séances piscine : -450
+ encaissement règlement tabliers Initiatives	+ dépôt tombola, vente de programmes, photos, recettes CM2

PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ

Les inscriptions se font depuis mars 2021, en mairie qui doit vérifier l'intégralité des justificatifs à fournir : livret de famille, justificatif de domicile, vérification des 11 vaccinations obligatoires

pour rentrer en PS en septembre 2024.

La directrice procède aux admissions et assure la visite de l'école. Les familles ayant réalisé les démarches d'inscriptions ont reçu par voie électronique une vidéo de présentation de l'école, un livret d'accueil, un formulaire de demande d'aménagement du temps scolaire pour les élèves de PS.

Portes ouvertes le 02/07 à 18 h pour accueillir les futurs CP et nouveaux arrivants.

Madame AUDIN en profite également pour demander l'autorisation à être dans l'établissement fin août afin de réaliser la journée de solidarité, et la pré-rentrée les 29 et 30 août. *La demande est validée par Madame Fargevielle.*

Budget de 45€ par enfant versé par la municipalité depuis la rentrée 2017. (Effectifs arrêtés en novembre)
430 € par classe pour les transports scolaires.

Financement mairie : 1 € par agenda des futurs CP et 5 € par calculatrice des futurs 6^{ème}.

Un barbecue de fin d'année ou pique-nique sera-t-il proposé pour la fin d'année aux élèves ?
Le 05/07, le menu cantine sera composé d'un pique-nique.

Besoins et/ou Travaux

Besoins anciens :

- Mme Audin souhaite connaître les décisions prises quant à l'essai de la sieste tout de suite après la cantine. Poursuivrons-nous ainsi à la rentrée ou retour au système ancien ?
Une réunion de concertation avec les ATSEM est programmée le 8 juillet, afin d'avoir un bilan des agents sur le terrain.
- La mise en place d'une étude dirigée après la classe de 16h30 à 17h30 sur proposition de l'équipe enseignante, encadrée par des enseignants volontaires, financée par la municipalité. Visant à travailler l'autonomie, la méthodologie et l'aide aux devoirs, 1h avec pause goûter.
Pas budgété sur le budget actuel, à redemander. 5 enseignantes se sont portées volontaires à ce jour.
- Rideaux de classes élémentaire ont été changés, serait-il possible d'en obtenir dans la salle rased près du bureau de direction avec des chutes restantes ? En maternelle ?
Possibilité d'en faire dans la salle RASED, Mme Fargevielle se renseigne sur les chutes restantes.
Pour les rideaux maternelle : à budgétiser sur le budget 2025.
- Capteurs CO2 : testés en mairie, bip également sans arrêt. Retour aux fournisseurs.
- PC direction maternelle : maintenance durant l'été ?
En attente retour date de maintenance.
Remplacement PC + écran de la BCD.
Mme Fargevielle explique que des PC vont être changés en mairie, et que l'un d'entre eux pourra être mis dans la BCD.
- Concernant le règlement de cantine, M Moulin Interrogeait en 1^{er} conseil d'école, Mme Fargevielle quant à une évolution de l'accès à la cantine aux familles dont les parents ne travaillent pas, et rappelait que la mairie de Randan est, comme d'autres communes, dans l'illégalité sur le point. Mme Fargevielle informait l'assemblée que le point relatif à l'accès des familles sans actif été inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine réunion, et qu'une

réponse serait apportée au 3^{ème} conseil d'école. Qu'en est-il ? Le règlement a-t-il été repensé ?

Le nouveau règlement de fréquentation de cantine entre en vigueur à la rentrée 2024/2025. La fréquentation sera ouverte à tous les enfants. Si la fréquentation est trop importante, une réflexion sur un second service est envisagée.

Mme Fargevieille explique que le nouveau règlement devait être envoyé par mail, il y a 3 semaines à l'école, elle se rapproche du secrétariat pour que Mme Audin puisse en prendre connaissance.

Les parents présents au conseil confirment qu'un nouveau règlement leur a été délivré au moment de l'inscription.

- Le projet de fibre de l'école maternelle est toujours en cours, dans le cadre d'une mutualisation avec la communauté de communes.

Stand by pour l'instant.

- Des étagères supplémentaires dans la réserve élémentaire avaient été demandées lors du 1^{er} conseil d'école élémentaire en octobre 2022.

Installation faite au cours de cette année scolaire, l'équipe remercie la municipalité et ses agents pour l'installation.

- Peinture et harmonisation des rangements de classes, affichages muraux : Une date ? Envisagé à partir de 2024, classe par classe. Une année une classe. Par quelle classe débutera cet engagement ?

En attente d'un 2^{ème} devis, 1 classe cet été (classe 4)

- Rdv diagnostic fuite programmé cet été pour le bureau de direction élémentaire ? Mme Audin demande à ce que tous les toits soient vérifiés (maternelle + élémentaire) car les angles de classes élémentaire côté jardin sont gorgés d'eau. Mise en alerte avant peinture !

- Les séances de natation : *La municipalité s'engage à payer à nouveaux la partie transport des séances à venir* (pour le moment 10 séances au bassin de Gannat, si des créneaux se libèrent, Mme Audin a fait la demande d'obtenir plus de séances). Il est fort probable qu'une autre classe puisse bénéficier de séances en plus des cp -ce1. Des décisions seront prises de concert avec la nouvelle équipe.

Nouveaux besoins :

- Equipement numérique : tablettes. Des devis sont remis ce jour à la municipalité. Idée : 6, 8, 10 tablettes type classe mobile, de la maternelle au CM2 : 4,9 KE chez Manutan classe mobile 8 tablettes, 2,1 pour 6 tablettes classe mobile.

Mme Fargevieille prend les devis et fera appel à M Maussang pour un devis, mais aussi à Elise Morel, ERUN, qui pourrait aider dans les démarches, dossiers de subvention...

- Salle informatique élémentaire : problèmes de mise en réseau, interfaces différentes. Comment rendre cette salle attractive, et efficiente ?

Demande d'aide de M Maussang pour un diagnostic des postes de la salle informatique.

- Projet ARTISTIQUE avec une dumiste qui permettrait aux élèves de la maternelle au CM2 de bénéficier de séances de qualité en éducation musicale ou Projet cirque ?

Initialisé par l'école de Luzillat pérennisé par la Communauté de communes Mme Fargevieille invite l'équipe à se rapprocher de Maelle Charrier à la COMCOM pour savoir comment monter un dossier.

- Renouvellement projet Génération vélo possible ?

Mme Fargevieille ne s'oppose pas au projet. A voir également avec Mme Tixier et ses animateurs qui vont être formés et voir ce qu'ils pourront proposer afin de faire le comparatif.

Travaux d'été à réaliser

Une liste sera fournie en mairie début juillet :

- Gonfler les ballons de la salle de motricité.
- Revisser les trottinettes, draisienne, regraisser au besoin, changement de poignées si besoin
- Démousser les cours Intérieures.
- Désherber
- Vérification piles pendules du bâtiment.
- Vérification des ampoules ou néons de l'école.
- Barres gazon synthétique qui se décollent
- Etanchéité du toit de la maternelle (au niveau du bureau de direction et bcd) + toits élémentaire
- Ballons sur toit de l'école élémentaire
- ...

La liste des travaux sera complétée au cours de l'été.

Mme Fargevieille souhaite informer les familles :

- que Le Gourmet Fiolant (prestataire des repas) invite des parents d'élèves à venir visiter leur cuisine.
- Qu'une potière va s'installer sur Randan (à la place du petit intermarché)

PARTENARIAT AVEC LES PARENTS ET L'ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Mise en place par Mme Audin pour chaque famille de l'école l'utilisation de l'application Klassly afin que les familles possèdent les informations toutes en même temps. Toutes les enseignantes seront administratrices et pourront donc publier les informations visibles par toutes les familles. Un autre compte individuel pour la classe dans laquelle est inscrit l'élève sera ouvert uniquement aux familles de la classe.

Installation de 2 panneaux à chaque portall pour faciliter la communication sur les évènements.

Evènements réalisés :

- Course ELA
- Marché de Noël
- Le loto
- Le carnaval
- mars : vente de madeleines Bijou
- 25/05 : fête de l'école

Evènements à venir :

- 05/07 : Bal de promo

Achat des calculatrices pour les CM2 et des agendas pour les GS.

Partenariat Loisirs et Culture / Ecole / Mairie avec une « cérémonie de fin de cycle » où les élèves de GS recevront un agenda dont la couverture est personnalisable.

Un bal pour débiter avec un goûter offert par Loisirs et Culture + remise des diplômes et cadeaux lors de la cérémonie + prise de photos. Le tirage sera déposé dans les boîtes aux lettres des enfants durant les vacances, si les familles acceptent de donner leur adresse postale à l'association (un petit coupon passera prochainement dans les cahiers à ce sujet).

Participation de Loisirs et Culture dans le financement des sorties scolaires, sans les transports (partie revenant à la mairie à hauteur de 430€ par classe) aux environ de 2000€.

Les factures des classes maternelles et des classes 2,4 et 5 sont remises ce jour à Loisirs et Culture. Loisirs et Culture remet ce jour un chèque de 547.20€ pour la sortie des classes 2 et 4, ainsi qu'un chèque de 320€ pour les classes maternelles. La facture de la classe 5 sera réglée par virement bancaire au Parc Ecureuil.

La facture pour le Château de Murol arrivera prochainement par voie postale à l'école. Dès réception Mme Audin la fera suivre à Loisirs et Culture.

Toute l'équipe souhaite remercier chaleureusement Loisirs et Culture pour cette belle participation qui a fait le plaisir des élèves comme des enseignantes.

La rentrée Café Insuflée par Mme Audin cette année, pour les parents est réitérée par l'association Loisirs et Culture le jour de la rentrée.

L'association offrira également une box gouter le jour de la rentrée aux enfants de l'école et souhaiterait ensuite en vendre à chaque veille de vacances scolaires.

PARTENARIAT AVEC ALSH

Charte pour utilisation du matériel et des locaux.

Mairie : faisait remonter que cette dernière était trop détaillée dans l'utilisation des locaux déjà noté dans la convention mairie ALSH.

C'est pourquoi Mme Audin avait demandé à la municipalité d'écrêter les lignes inutiles et d'en faire parvenir un nouvel essai à tous les partenaires avant signature. Faute de ce retour Mme Tixier veillera à reprendre le document puis il sera envoyé à Mme Fargevielle. L'utilisation des salles est déjà dans la convention ; il conviendrait de compléter avec le partage des matériels.

Si le document est validé, il sera ajouté comme avenant à la convention.

Pas de nouvelle de la charte.

Projet devinettes // voyage autour du monde et JO. Les élèves du centre de loisirs enregistrent des énigmes que les élèves sur le temps scolaires doivent tenter de résoudre.

Plan mercredi :

Il permet d'avoir de la cohérence entre les projets de l'école et les accueils de loisirs. Il va être signé pour une nouvelle période triennale avec la CAF. Il serait souhaitable que des parents soient présents aux COPIL de ce projet.

Besoin de représentants de parents d'élèves fréquentant la garderie pour assister aux réunions du COPIL

QUESTIONS/ INFORMATIONS DIVERSES

Pas de questions.

La séance est levée à 19h35

La présidente du Conseil d'école	La secrétaire du Conseil d'école	Représentant de parents d'élèves
-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

